

Introduction : contraintes et dynamisme du secteur agricole albanais à la lumière des évolutions récentes

Civici A., Lerin F.

in

Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.).
L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 28

2001
pages 5-22

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI020088>

To cite this article / Pour citer cet article

Civici A., Lerin F. **Introduction : contraintes et dynamisme du secteur agricole albanais à la lumière des évolutions récentes**. In : Civici A. (ed.), Lerin F. (ed.). *L'agriculture albanaise : contraintes globales et dynamiques locales*. Montpellier : CIHEAM, 2001. p. 5-22 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 28)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Introduction :

Contraintes et dynamisme du secteur agricole albanais

à la lumière des évolutions récentes

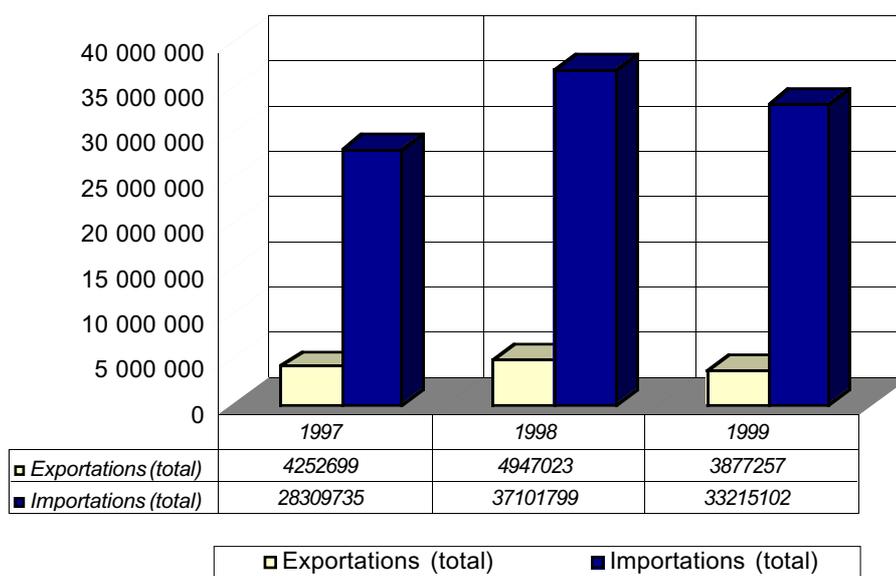
Adrian Civici*, **François Lerin****

*Université Agricole de Tirana (Albanie), **Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (France)

Introduction : l'agriculture et l'économie nationale

L'agriculture continue d'occuper dans l'économie nationale une fonction très importante. Au cours des dernières années sa part dans la formation de la production intérieure brute a oscillé entre 50 et 55 %, soit le taux le plus élevé des pays européens. Les autres secteurs d'activité sont *a contrario* faibles : 15 % pour l'industrie, 11 % pour la construction (qui réalise ainsi une performance exceptionnelle étant donné la prolifération des constructions privées dans tout le pays) et 5 % pour le transport. Elle a également absorbé entre 60 et 70 % de la main d'œuvre active du pays ¹.

Figure 1. Contribution du secteur agricole dans le PIB (en %)



* estimations
source : INSTAT, 2000, Tirana, Albanie.

Comme le montrait le précédent numéro d'*Options Méditerranéennes* : "L'Albanie une agriculture en transition" publié en 1997/98, l'agriculture a été, avec le petit commerce d'importation, le secteur qui a démarré le plus rapidement après l'effondrement du régime communiste au tournant des années 1990. Une réforme foncière égalitaire, menée par les ruraux eux-mêmes et sanctionnée par la loi, a été le facteur fondamental de cette reprise d'activité, alors que tous les autres secteurs – notamment l'industrie, les services et la fonction publique ont été en "état de coma dépassé" pendant quelques années (Civici,

Lerin, 1997). Près de 470 000 micro-exploitations furent créées dans ce mouvement et, sans guère de moyens de travail, sans capital, sans inputs, avec un système d'irrigation presque entièrement détruit... les paysans albanais ont mis en culture toutes les terres qui pouvaient l'être. Il s'agissait alors essentiellement d'une stratégie d'autosubsistance (blé et élevage) qui a permis aux campagnes de se nourrir, alors que les villes, et en particulier Tirana, souffraient de la faim et n'ont pu être approvisionnées que grâce à l'aide internationale.

La réforme foncière, comme la distribution des appartements, de biens publics de faibles valeurs, et d'un certain nombre de propriétés (magasins, maisons individuelles, terrains urbains, périurbains ou littoraux ont également été redistribués à leurs anciens propriétaires), a été un mécanisme radical, rapide et égalitaire. Ces mesures peuvent être considérées comme une sorte de distribution, à la presque totalité des citoyens d'une partie importante du patrimoine national que le régime communiste avait concentré ("socialisé") d'une manière quasi absolue entre les mains de l'Etat. Sans nul doute ces mesures ont permis, avec l'émigration massive et spectaculaire (notamment vers l'Italie), de stabiliser la situation et de permettre à cet effondrement du système communiste de ne pas se muer en une anarchie de longue durée. La "thérapie de choc" a ainsi été imposée par les événements plus qu'elle n'a été choisie par les nouvelles autorités politiques.

Progressivement les activités agricoles se sont diversifiées et les paysans ont commencé à approvisionner les marchés urbains (notamment en lait et en produits animaux, un peu plus tard en légumes, en huile, en vin, etc.). Compte tenu de la désorganisation de l'Etat, de l'inadaptation des services d'appui à l'agriculture et de la faiblesse des moyens budgétaires, ce redémarrage de l'activité productive agricole, du commerce et des petites activités de transformation agro-industrielle (le plus souvent par vente directe et filières courtes), s'est faite à l'initiative privée des exploitants agricoles ou de nouveaux entrepreneurs.

Il faut noter ici que l'immigration vers les pays limitrophes – et tout particulièrement la Grèce et l'Italie – a joué un rôle tout à fait fondamental en permettant un autofinancement de cette première expansion des activités agricoles. Les travailleurs immigrés ont envoyé des fonds considérables dans le secteur, alors que le système bancaire officiel était inopérant et que le système de "micro crédit" ne pouvait subvenir à tous les besoins. Cette épargne des travailleurs immigrés ajoutée, il est vrai, aux nombreux trafics illégaux qui ont fait couler beaucoup d'encre, ont permis à la monnaie nationale (le lek) de jouir d'une exceptionnelle stabilité et d'une convertibilité totale – ce qui a évité les errements et les insécurités financières qu'ont connu un certain nombre de pays "en transition".

Cependant, le secteur agricole devait subir, comme l'ensemble de l'économie nationale, un deuxième choc (après celui de l'effondrement du régime communiste) connu sous le nom de "crise des pyramides". Un article de cet ouvrage tente de montrer les effets de cette crise financière sur l'agriculture, dont on peut également voir les effets dans les données présentées ci-après dans les graphes et tableaux. Le système de sur-rémunération des dépôts institué par des sociétés financières aux statuts légaux douteux a découragé les activités de production, l'épargne, provoquant même l'hypothèque des maisons, la vente du bétail etc. La population pouvait de la sorte faire des dépôts importants qui, *via* les intérêts mensuels, assuraient un revenu facile. Le pays a ainsi vécu dans une économie fictive marquée par la baisse de la production agricole, l'augmentation des importations et une surévaluation du lek.

Ce système a pris fin en 1997 dans un nouvel effondrement qui a transformé cette fiction économique en une catastrophe nationale. Bâtiments publics endommagés (et notamment la quasi-destruction de l'Université agricole de Tirana), pillage des dépôts de munitions et d'armes, insécurité et banditisme généralisés, dépréciation rapide du lek, crise politique majeure, etc.

Les statistiques d'import-export permettent de visualiser ce phénomène avec la forte croissance des importations agricoles et totales dans les années précédant le crash (lié à l'augmentation de la demande grâce aux revenus tirés des intérêts des dépôts) : plus de 900 millions US\$ d'importations totales, dont plus du tiers pour les importations agricoles. En 1997, année "noire" de la crise, les importations agricoles sont divisées par deux et les importations totales baissent également drastiquement.

Tableau 1. Place de l'agriculture dans les balances commerciales (en million de US\$)

Agriculture	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Total exportations	122,4	141,4	201,6	210,5	167,0	207,2	267
Total importation	421,0	548,2	650,0	908,6	685,0	841,8	872
Balance totale	- 296,6	- 406,8	- 448,4	- 698,1	- 518,0	- 634,6	- 605
Exportations agricoles	23,3	23,3	28,0	35,7	35,4	33,0	25,9
Importations agricoles	80,0	153,7	184,4	318,5	163,7	247	237,2
Balance agricole	56,7	- 130,4	- 156,4	- 282,8	- 128,3	- 214	- 211,3

Figure 2. Place des exportations agricoles dans les exportations totale (en million US\$)

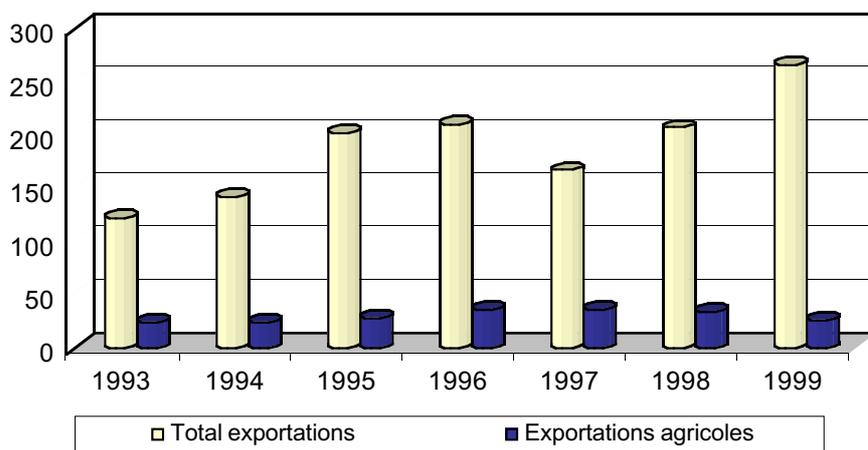


Figure 3. Place des importations agricoles dans les importations totales (en million US\$)

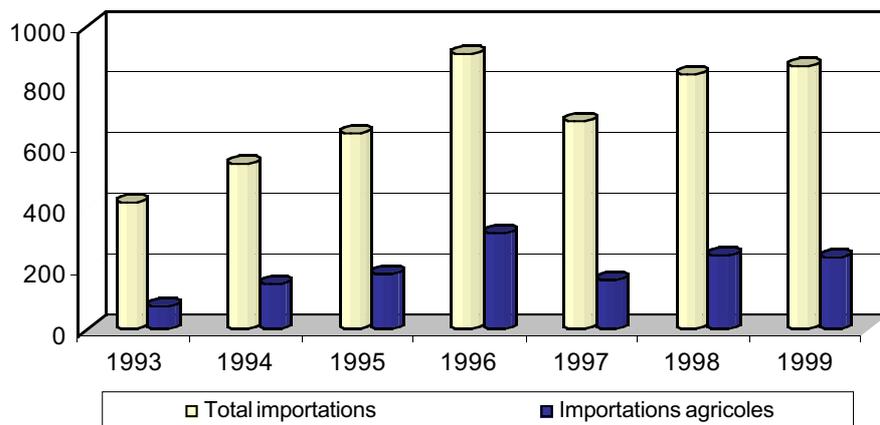
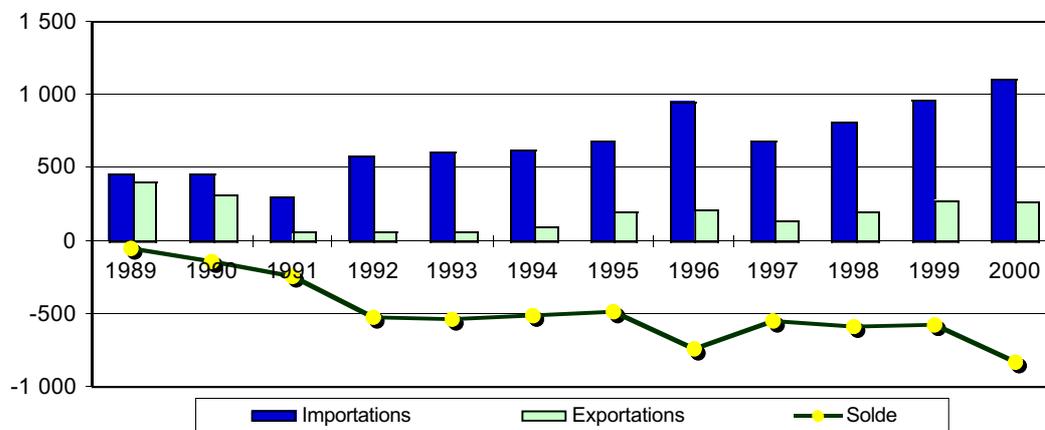


Figure 4. Le commerce extérieur albanais entre 1989 et 2000 (en million US\$)



Source : INSTAT, 2000, Tirana.

Malgré l'ampleur du choc économique, social, mais aussi psychologique auprès de la population albanaise, le pays trouve quand même les ressources intérieures pour surmonter cette crise et les indicateurs macro-économiques se rétablissent partiellement à partir de la fin 1998 et ne cesse aujourd'hui de s'améliorer. La crise aura toutefois fait la démonstration du défaut d'une "gouvernance" efficace et du caractère pour le moins inopérateur des organismes internationaux de surveillance des risques systémiques (notamment le FMI), mais aussi ceux des principaux bailleurs de fonds d'aide, l'Union européenne au premier chef.

Même si les niveaux d'import/export n'ont pas retrouvé ceux de 1996 (l'année précédent la crise), le taux de croissance a été rétabli ; en l'an 2000, il est estimé à 7 % contre 8,5 % en 1998 et 6,8 % en 1999 2, l'agriculture progressant de l'ordre de 5 % au cours de ces deux années. Compte tenu de la forte croissance des immédiates années post-communiste et en dépit de la crise des pyramides, l'agriculture a maintenu, sur une période moyenne, un taux de croissance tout à fait honorable de l'ordre de 5,8 % (1989/99) (données extraites du *2001 World Development Indicators*, CD-ROM, World Bank).

Avant de passer à une analyse critique des principaux enjeux de l'agriculture albanaise aujourd'hui, nous allons décrire l'insertion de ce secteur dans l'économie nationale à partir d'un certain nombre d'indicateurs généraux.

I – La population rurale

Sur les tendances générales d'évolution démographique et les impacts des migrations internes sur l'agriculture voire l'article consacré à "l'évolution démographique et la 'littoralisation' des populations", dans la deuxième section de cet ouvrage.

1. L'agriculture et l'emploi

A la fin de l'année 1998, on comptait plus de 1,1 millions d'actifs dans l'économie du pays. Soit 52 % des actifs potentiels, répartis selon les sexes en 62 % d'hommes et 43 % de femmes. Selon les chiffres de l'INSTAT, pour le groupe d'âge de 15 à 29 ans le niveau de l'emploi est bas, seulement 46 %. En revanche, pour le groupe d'âge 30/49 ans le niveau de l'emploi est très élevé, à peu près 72 %. La jeunesse de la population et l'insuffisance d'offre d'emploi expliquent ces chiffres encore médiocres. Il faut également noter que le secteur agricole absorbe une grande partie de la main d'œuvre disponible dans le pays, pour les femmes, alors qu'elles sont très peu nombreuses dans le secteur privé non agricole 3.

Tableau 2. Nombre d'employés selon les secteurs et les sexes en 1999

	Le nombre des employés (en chiffre et en pourcentage)		
	Total	Hommes	Femmes
Nombre total	1 125 188	656 630	468 558
en % 100	100	100	
Secteur public	21	20,5	21,8
Secteur privé	79	79,5	78,2
a. non agricole	20,5	26,4	12,1
b. agricole	58,5	53,1	66,1

Source : INSTAT, 2000, Tirana.

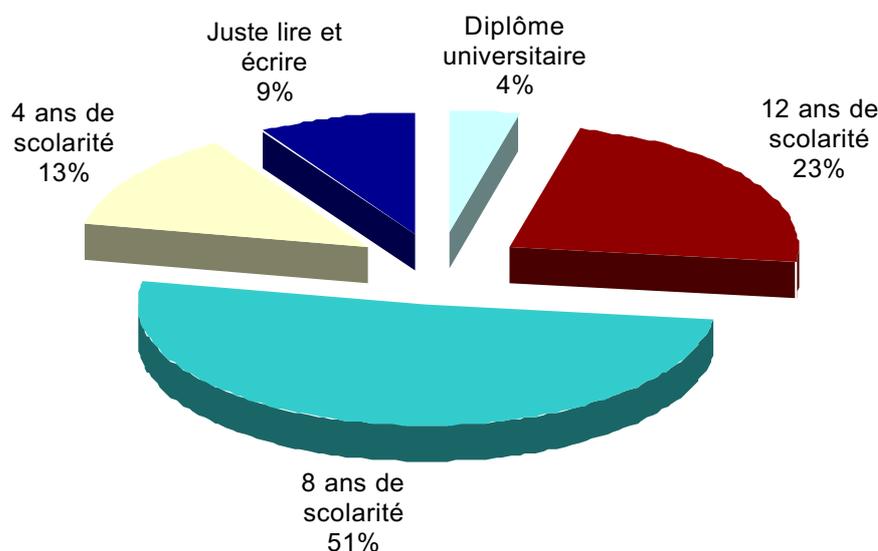
2. Populations rurales et niveau d'éducation

En l'espace de quarante ans (1950/90) la population rurale a diminué d'environ 14 %, mais représente encore 63,9 % de la population totale en 1990. Dans chaque exploitation agricole travaillent en moyenne

2,6 personnes alors que de 5 à 6 personnes vivent sur l'exploitation. En ce qui concerne les personnes travaillant uniquement dans l'agriculture : 57 % appartiennent à la tranche d'âge des 25-54 ans ; 22,8 % à celle des 55-64 ans ; 17,5 % ont plus de 65 ans ; et seulement 2,1 % ont moins de 25 ans (exode des jeunes vers les villes ou émigration).

Le niveau de scolarisation de la population agricole est relativement élevé par rapport aux autres pays méditerranéens et quelques pays de l'Est :

Figure 5. Taux de scolarisation de la population rurale en 1999 (en %)



Source : élaboration des données de FAO, MAA, INSTAT et du projet SARA, 2000, Tirana.

III – Stratégie et politique agroalimentaire (1998-2000)

La conception générale de la politique agricole a été définie en 1999 dans la *Stratégie Verte* du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en ces termes : *“Le concept stratégique pour le développement de l'agriculture en Albanie est basé sur les principes et sur les éléments principaux du fonctionnement du marché libre. Il faudrait que ce concept soit développé en conformité avec les demandes et les effets des accords multilatéraux sur le commerce et le développement (OMC, UE, etc.) et en conformité avec les orientations principales du Gouvernement de l'Albanie.”*

Les objectifs principaux du gouvernement en matière agricole ont été les suivants :

- la consolidation des résultats actuels de la réforme du secteur agricole et l'amélioration des conditions de libre initiative ;
- la croissance de la productivité de l'agriculture : l'incitation au progrès technique et l'emploi rationnel des facteurs de production ;
- l'augmentation d'un niveau de vie satisfaisant pour la population rurale ;
- l'amélioration de l'organisation des marchés agricoles ;
- la croissance de la sécurité alimentaire - en qualité et quantité ;
- la préparation du secteur à une intégration graduelle à l'UE ;
- la minimisation des effets négatifs sur l'environnement.

1. L'adaptation de la législation avec celle de l'UE

Avec pour perspective une future intégration à l'UE, l'adaptation législative est un des objectifs principaux du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ce travail se concentre actuellement sur les domaines suivants : protection des plantes, sécurité alimentaire, problèmes vétérinaires, etc. Quelques exemples sont cités ci-dessous :

Dans le secteur vétérinaire, selon la décision n° 646 le Gouvernement de l'Albanie et le MAA ont adopté dix directives et un règlement de l'UE définissant les conditions vétérinaires des centres de production et d'abattage, des centres de transformation et des moyens de transport, des pratiques de commercialisation, des procédures d'importation et d'exportation du poisson, des fruits de mer, etc. En conformité avec les directives de l'UE pour les "postes d'inspection vétérinaire à la frontière" sont établis quatorze règlements et un manuel est en cours d'élaboration. D'autres directives sont en cours d'examen.

Dans le secteur de la zootechnie, en conformité avec les directives de l'UE, des lois sont adoptées sur "les reproducteurs de races pures et les troupeaux de race", sur "l'alimentation du bétail", sur "l'identification et l'enregistrement des animaux et des exploitations d'élevage", ainsi que six règlements et sept directives pour leur application pratique.

Dans le secteur de la pêche, le règlement sur "les mollusques bivalves" est adopté et un travail est en cours sur l'adaptation et l'application de la directive n° 91/492 de l'UE ("filiale des mollusques").

Dans le secteur de la sécurité alimentaire, des lois sont adoptées sur "la viticulture, le vin et les autres produits dérivés du raisin", sur "la production et le commerce du tabac et des cigarettes" ; un travail sur l'étiquetage est en cours (en conformité avec la directive du CE n° 79/112 du 18/12/1998). Soixante directives européennes dans le domaine de l'alimentation sont également traduites et diffusées pour servir de base aux discussions nécessaires.

Dans le secteur de la protection des plantes une loi sur "le service de la protection des plantes" a été adoptée, et des travaux sur la lutte parasitaire et le commerce des insecticides et des pesticides sont en cours.

2. Réforme foncière et la consolidation de la propriété

Dès les premiers jours de la démocratisation du pays (décembre 1990), la population paysanne réclamait le rétablissement de la propriété privée. Pour satisfaire cette exigence, il était nécessaire d'éliminer les précédentes structures : les coopératives agricoles et les fermes d'Etat. (voir l'article sur la question foncière dans la deuxième partie de l'ouvrage). C'est sur cette base qu'en juillet 1991 le parlement albanais a approuvé la "loi de la terre" dont les lignes fondamentales sont les suivantes :

- distribution de la terre aux paysans selon la surface de terre cultivée dont disposait la coopérative agricole à la fin de l'année 1990, le cadastre précisant la surface disponible pour chaque zone ;
- distribution égalitaire de la terre, d'après le nombre de personnes au sein d'une famille ;
- cession de la terre agricole aux familles paysannes enregistrées comme membres de la coopérative agricole au 31 juillet 1990 ;
- cession gratuite de la terre aux paysans avec, comme restriction, l'interdiction pour un certain temps (3-4 ans) de vente, d'achat ou de location ;
- dédommagement des anciens propriétaires (d'avant la réforme agraire de 1946).

Environ 575 000 ha de terres agricoles ont été distribués à plus de 450 000 familles de paysans. Près de 470 000 petites exploitations agricoles privées sont créées avec des surfaces variant de 0,5 à 3 ha par famille. Bien que la loi prévoit une répartition égale des terres, selon le nombre des membres dans chaque famille sur tout le territoire national, la réalité a été différente, notamment pour des raisons géographiques. Paradoxalement, c'est dans les régions de plaine (et donc sur les meilleures terres) que les exploitations sont les plus grandes, de 2,5 à 3 hectares. En revanche, dans les zones de montagne (où

Facteurs favorables et défavorables au développement du secteur agricole

Pendant la période de transition le développement du secteur a été influencé de manière défavorable par les facteurs suivants :

- ❑ la perte des principaux marchés internationaux de produits agricoles, après la décomposition du bloc socialiste en Europe de l'est, et les difficultés objectives et subjectives pour s'intégrer aux nouveaux marchés occidentaux et méditerranéens ;
- ❑ la faible capacité d'absorption en emploi des autres secteurs de l'économie qui n'a pas eu d'effets suffisants sur la surpopulation dans l'espace rural ;
- ❑ la situation lamentable des infrastructures des zones rurales ;
- ❑ le système des taxes douanières pour plusieurs produits, liés directement ou indirectement à l'agriculture, qui présente des défauts et qui est parfois même contradictoire ;
- ❑ une trop lente évolution des mentalités ;
- ❑ la faible taille des exploitations (en moyenne 1,2 ha par ferme) et leur morcellement (de 4 à 6 parcelles souvent éloignées) ;
- ❑ une certaine insécurité dans la propriété foncière ;
- ❑ l'absence de crédits agricoles ;
- ❑ les difficultés de prévention et de contrôle des maladies des plantes et des animaux ;
- ❑ une industrie agroalimentaire rudimentaire ;
- ❑ la réhabilitation inachevée du système d'irrigation ;
- ❑ les prix élevés des inputs et des systèmes de production et de commercialisation inefficaces et désorganisés ;
- ❑ la faiblesse de la recherche appliquée, de la vulgarisation et de l'information sur les marchés.

Les facteurs positifs sont en revanche :

- ❑ le niveau d'éducation relativement élevé des populations des zones rurales ;
- ❑ la jeunesse d'une partie de la population rurale ;
- ❑ la diversité des conditions agro-climatiques et le fait que (potentiellement) l'eau n'est pas un facteur limitant – ce qui est rare en situation méditerranéenne ;
- ❑ le démarrage, certes trop lent, d'une demande de matière première par la petite agro-industrie et le secteur du tourisme (externe, mais surtout interne) ;
- ❑ le maintien d'une demande pour les produits nationaux qui jouissent d'une certaine préférence des consommateurs, limitant ainsi les importations ;
- ❑ un niveau de pollution de l'environnement agricole bas.

Adrian Civici

les terres sont pauvres et les parcelles plus éloignées les unes des autres), les exploitations ont une superficie de 0,6 à 1 ha seulement.

Tableau 3. Surface cultivée selon la forme de propriété (en milliers d'ha)

	1990	1993	1997	1999
Surface cultivée	704	702	700	699
a. Secteur d'Etat	170	170	20	20
b. Coopératives agricoles	504		-	-
c. Secteur privé	30	533	680	679

Source : MAA, statistiques, 2000.

Ce processus (de fractionnement et de parcellisation) est décrit dans d'autres communications de cet ouvrage. Nous nous concentrerons ici sur les évolutions récentes de la situation foncière, le gouvernement ayant, au cours des dernières années, travaillé dans trois directions principales : achever le processus de distribution, consolider la propriété par des titres légaux, stimuler le marché foncier - pour accroître la taille des exploitations.

Tableau 4. Distribution de la terre et consolidation de la propriété en 1999

Terre prévue pour la distribution (ha)	Terre distribuée		Terre distribuée et légalisée	
	(ha)	%	(ha)	%
574 168	556 013	96,8	511 214	91,9

Source : MAA, 2000, Tirana.

Tableau 5. Réalisation du projet d'enregistrement des propriétés

	Unité de mesure	Prévisions	Réalisé en 1999	Réalisé en mai 2000	Planifié fin 2000	Planifié fin 2001
Zone Cadastre en cours	Zone Cadastre	3 046	2 321	2 378	2 850	3 046
Différents ajournements	ha	840 000	675 807	690 342	786 185	840 000
Elaboration cadastrale	ha	840 000	675 807	690 342	786 185	840 000
document définitif	Zone Cadastre	3 046	1 074	1 206	1 600	3 046

Source : MAA, 2000, Tirana – les zones cadastrales correspondent aux communes.

Tableau 6. Nombre de transactions foncières

Transactions à la fin de l'année 1998 :	2 000
Transactions à la fin de l'année 1999 :	35 000
Transactions à la fin d'avril 2000 :	40 000
dont pour la terre agricole :	15 000

Source : MAA, 2000, Tirana.

Il faut cependant noter que cette répartition ne concerne pas, ou peu, les terres de parcours et les forêts qui composent plus de la moitié de la superficie du territoire rural. Certaines terres de parcours sont données en gestion aux communes ou aux villages, d'autres restent, comme l'essentiel des espaces forestiers, propriétés de l'Etat. Suivant le phénomène classique de la "tragédie des communs", on assiste à des dégradations importantes de ces espaces (notamment des feux provoqués par les éleveurs pour obtenir des fourrages de printemps, ou la production non autorisée de charbon de bois, notamment dans le sud, pour approvisionner le marché grec). D'autre part, les terres littorales – à vocation touristique – n'ont pas fait l'objet de distribution et sont souvent (notamment dans la région Adriatique de Durres et dans la zone de Saranda), l'objet d'occupations et de constructions sans titre de propriété, ni permis ;

susceptibles d'atteindre des prix élevés, elles sont également l'objet de stratégies, souvent implicites, de décideurs, soucieux de s'en réserver les bénéfices.

IV – Evolution des productions agricoles et de l'élevage

Ce paragraphe présente brièvement les résultats des productions agricoles et de l'élevage au cours des années de transition. Les chiffres doivent être pris avec précaution parce qu'ils restent, malgré les efforts entrepris par les services statistiques, assez approximatifs. On se reportera dans la partie II de cet ouvrage à l'article de Kristo et Sulçe et dans la partie III à des analyses réalisées à partir de travaux de terrain sur les filières fruits et légumes, la production de lait et de fromage et les activités de pêche.

Tableau 7. Evolution des principales productions agricoles

	Moyenne 1985-90	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	85-90 / 1999 (en %)
Utilisation des terres (000 ha)										
Blé	198	103	155	170	141	125	136	141	109	-45
Maïs	75	63	73	75	69	66	61	57	55	-27
Haricots	22	21	20	20	22	24	22	20,9	22,8	+3,6
Pommes de terre	13	9	10	11	12	12	12	11,4	11,4	-12,3
Légumes	13	29	32	30	36	36	30	30,8	31,2	+140
Tabac	29	13	13	6	6	7	8	7	7	-75,9
Oléagineux	35	9	2	1	1,2	1,1	1,5	1,7	1,6	-95,4
Betterave à sucre	8	4	2	2	2	2	2	1,8	1,3	-83,7
Fourragères	-	160	162	186	189	147	134	146	158	
Cheptel (1000 têtes)										
Bovins	655	616	655	820	840	806	771	705	720	+10,8
Production laitière										
totale (000 tonnes)	263	612	671	803	968	1 044	850	861	907	+244,8
Ovins + Caprins	2 443	3 030	3 205	4 177	4 130	3 232	3 006	2 923	3 061	+25,3
Porcs	200	90	93	98	100	98	97	83	81	-60
Volaille	4 867	2 539	3 359	3 642	3 900	4 108	4 566	4 862	5 023	+3,2
Arboriculture fruitière (000 unités)										
Arbres fruitiers		3 583	3 583	5 140	5 077	5 072	4 989	5 147	5 160	+44
Oliviers		3 129	3 129	2 931	2 931	3 405	3 507	3 468	3 564	+14
Agrumes		364	364	383	383	420	326	335	332	-8,8
Viticulture (000 ha)		7 285	7 285	5 056	4 775	5 024	4 719	5 029	5 377	-26,2
Raisin (000 tonnes)		37,8	40,4	44,0	55,5	59,1	67,5	68,3	70,4	+86,2

Source : MAA, statistiques, 2000.

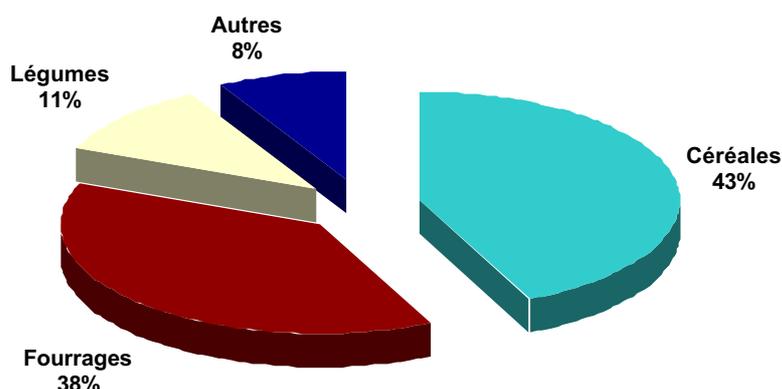
A la vue des chiffres présentés dans le Tableau 8, on peut mettre en avant quatre tendances :

- ❑ on constate un effondrement des productions de plantes industrielles : betteraves à sucre, tabac et oléagineux, lié à la fermeture des unités de transformation. Il en va de même pour la production de porc qui chute en raison de la disparition des unités de production de charcuterie, combinée sans doute avec un report de la demande sur les autres viandes. Dans le cas de ces productions, la demande est satisfaite par le recours aux importations ;
- ❑ la production de blé a tendance à diminuer parce que l'accent qui avait été mis sur l'autosuffisance en blé pendant le régime communiste a cédé la place à une diversification des productions et que le déficit en céréales est, comme nous le verrons plus loin, comblé par les importations ;
- ❑ on assiste à une très forte augmentation de certaines productions au premier rang desquelles les productions de légumes – dont la production est multipliée quasiment une fois et demi, et par une aug-

mentation des cheptels ovins, caprins et bovins (voir les analyses de terrain en partie III, pour plus de détails sur les raisons et les modalités de ces croissances). Cette augmentation aboutit, grâce à une croissance forte des rendements, à une multiplication par 2,5 de la production laitière totale, confirmant ainsi à la fois la tradition et la vocation d'élevage du pays ;

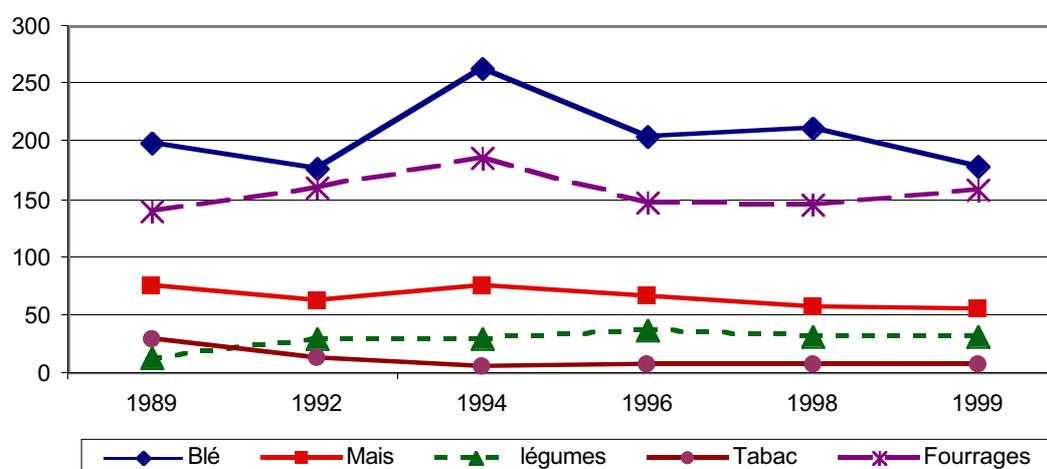
- l'arboriculture a été une des branches de l'agriculture les plus sévèrement atteintes par les destructions de la période de privatisation ; elle n'a redémarré que dans les années 1993-1994. C'est notamment le cas pour les vignes et les treilles qui permettent de produire de l'eau de vie (*raki*) et du vin. On constate ainsi entre 1992 et 1999 une reprise de la production de raisin qui passe de 37 800 à 70 400.

Figure 6. Répartition des cultures en 1999 (en pourcentage des superficies cultivées)



Source : MAA, statistiques, 2000.

Figure 6. Evolution des superficies cultivées (000 ha)



Source : MAA, statistiques, 2000.

Tableau 8. Utilisation des terres

	1950		1990		1995		1999	
	000 ha	%						
Surface totale du sol	2 875		2 875		2 875		2 875	
Terres agricoles	391	14 %	704	24 %	702	24 %	699	24 %
Forêts	1 282	45 %	1 045	36 %	1 052	36 %	1 027	36 %
Prairies, pâturages	816	28 %	417	15 %	428	16 %	446	15 %
Autres	386	13 %	709	25 %	693	24 %	703	25 %

Source : MAA, statistiques, 2000.

V – Agro-industrie et alimentation

Avant la rupture avec le communisme, l'Albanie était autosuffisante et n'importait aucun produit agricole, le rationnement était de rigueur et dans les dernières années du régime on peut même parler d'économie de pénurie pour les produits alimentaires. Dans les premières années de transition, de nombreux produits de la ration alimentaire de base sont importés (céréales, huiles et sucre notamment). Les revenus de la population étaient très bas et les dépenses pour l'alimentation représentaient environ 75 % des revenus totaux des ménages.

L'industrie alimentaire compte 2000 unités de petites et moyennes entreprises, mais au fur et à mesure qu'augmentent les revenus des habitants, les qualités fournies par la majorité de ces entreprises n'apparaissent pas comme suffisantes et il y a ainsi une forte pression à l'importation de produits agricoles notamment transformés (conserves, boissons, etc.). Le solde du commerce extérieur agricole est largement négatif.

Les investissements dans l'industrie alimentaire ont été le fait d'investisseurs Albanais, les investissements étrangers étant très faibles. Actuellement, il existe une industrie de transformation composée de petits ateliers dispersés. Ses produits ne sont pas encore au niveau du marché et ils ne répondent pas à l'exigence des consommateurs. Les secteurs prioritaires sont : la boulangerie, les pâtes, l'industrie des huiles et des graisses (surtout de l'huile d'olive), l'industrie de transformation du lait, les boissons (bière, vin, boissons alcoolisées), l'industrie de transformation du tabac, etc.

Tableau 9. Nombre d'entreprises agroalimentaires selon les activités

Activité	1998	1999	Différence
Produits à base de viande	69	58	-11
Conserves de poisson	2	3	+1
Conserves de fruits & légumes	21	16	-5
Corps gras	51	66	+15
Lait et produits laitiers	331	327	-4
Production la farine	567	529	-38
Boulangeries	748	669	-79
Production de biscuits	3	4	+1
Production de chocolat	19	18	-1
Production de pâtes	10	6	-4
Boissons alcoolisées distillées	80	78	-2
Vin	18	8	-10
Bière	43	52	+9
Eau et boissons non alcoolisées	68	54	-14
Tabac transformé	9	8	-1
Autres	2	21	+19

Source : MAA, *Statistiques*, 2000.

Les principaux objectifs du gouvernement et du MAA sont actuellement les suivants :

- remise en route de l'industrie alimentaire existante héritée du vieux système ;
- incitation à de nouveaux investissements notamment dans les secteurs prioritaires (lait et ses sous-produits, céréales, conserves, huiles etc.) ;
- établissement et amélioration de la législation ;
- augmentation de l'efficacité du contrôle des aliments (productions et douanes) ;
- assistance technique pour les producteurs et les commerçants.

Tableau 10. Evolution des productions agroalimentaires de 1997 à 1999

	Année			
	1997	1998	1999	1999 / 97
I Production totale (millions leks)	21 348	16 353	17 867	- 16,5 %
II Productions (tonnes)				
1. Saucisse et jambon	3 238	2 349	3 821	+ 18,0 %
2. Conserves de légumes	667	836	318	- 54,0 %
3. Compote, confiture, etc.	181	376	209	+ 15,0 %
4. Huile d'olive, huile végétale	7 620	6 632	2 549	- 76,5 %
5. Beurre	228	302	315	+ 38,0 %
6. Fromage	6 246	5 798	6 743	+ 8,0 %
7. Caillebotte	295	201	233	- 20,0 %
8. Yaourt	4 653	4 713	4 351	- 6,5 %
9. Farine	98 149	74 016	61 685	- 37,0 %
10. Pain	86 988	61 151	65 033	- 36,0 %
11. Pâtes	2 086	866	441	- 78,0 %
12. Biscuits	1 532	91	163	- 89,0 %
13. Chocolats, bonbons	933	1 830	1 991	+ 213,0 %
14. Boissons alcoolisées	39 946	22 028	27 009	- 32,0 %
15. Vin	16 777	10 503	12 708	- 24,0 %
16. Bière	151 572	92 583	87 328	- 42,0 %
17. Eau minérale gazeuse	60 515	364 065	326 744	+ 439,0 %
18. Sodas	262 130	299 498	297 234	+ 13,4 %
19. Cigarettes	414	763	647	+ 56,3 %
20. Tabac	3 613	4 313	8 688	+ 140,0 %
21. Savon	1 782	599	572	- 68,0 %

Source : MAA, Statistiques, 2000.

Du Tableau 11 et des analyses réalisées par l'association des consommateurs albanais, on peut dégager quelques tendances importantes au cours des dernières années pour la consommation des produits agroalimentaires issus de la production nationale :

- l'augmentation des sous-produits de la viande, des saucisses en général (de 1997 à 1999 le produit a augmenté 18 %), on constate une nette préférence pour la production nationale ;
- une forte augmentation de la production/consommation d'eaux minérales et des boissons non alcoolisées de 1997 à 1999 (+ 439 %). A peu près 25 % des albanais consomment régulièrement de l'eau minérale ;
- l'augmentation de la consommation de beurre et de fromages (respectivement + 38 %, + 8 %) ;
- l'augmentation de la consommation de chocolats et de gâteaux ;
- l'augmentation de la consommation de légumes et de fruits frais et la réduction de la demande de conserves ;
- la réduction de la consommation de pain, de riz et de pâtes ;
- En ce qui concerne la consommation des boissons alcoolisées (vin, bière, etc.), bien que la production du pays soit en baisse, leur consommation a tendance à augmenter et la différence est complétée par les importations, surtout de Grèce, d'Italie et d'Allemagne.

Notons que le développement des secteurs agroalimentaires se fait par période, quand les opportunités de développement sont là – cela a été particulièrement le cas de l'eau minérale et des sodas ou plusieurs entreprises nationales se sont lancées en même temps dans la conquête du marché intérieur. Il en va de même, sous des modalités différentes, pour la production d'huiles végétales (à partir de graines importées) ou de vin (dans des ateliers petits, moyens et "grands").

VI – Politiques commerciales, importations et exportations agroalimentaires

Le système tarifaire établi dans le nouveau code douanier marque la volonté politique et économique de l'Albanie d'adhérer au système commercial global international :

- respecter les accords du gouvernement albanais avec les organisations internationales, surtout le FMI ;
- préserver les équilibres budgétaires tout en tentant de protéger certains aspects fondamentaux de l'agriculture nationale ;
- protéger les intérêts des producteurs et de l'industrie agroalimentaire du pays ;
- préserver et protéger les intérêts du consommateur albanais.

Comme pour bien d'autres pays – développés ou non – l'équilibre entre ces deux groupes d'objectifs n'est pas facile à atteindre – ils peuvent être même contradictoires. Cependant, les négociations menées par le gouvernement albanais ont permis quelques succès et exigé aussi quelques sacrifices...

1. Le système tarifaire

Le système tarifaire agricole compris dans les 24 premiers chapitres du code douanier ne comprend plus que trois niveaux tarifaires (5, 10, 18 %). Conformément aux règles de l'OMC, les subventions aux exportations agricoles et la protection du secteur agricole et alimentaire est très faible.

Tableau 11. Engagements de l'Albanie sur l'accès au marché des marchandises et productions agricoles

Structure des niveaux tarifaires dans le système actuel tarifaire (pour toutes les marchandises)			Structure des niveaux tarifaires des productions agricoles		
Niveaux tarifaires	Masse spécifique des marchandises selon le niveau des tarifs	Masse spécifique des marchandises selon le niveau tarifaire	Niveaux tarifaires	Masse spécifique des marchandises selon le niveau des tarifs	Masse spécifique des marchandises selon le niveau tarifaire
18 %	30 %	30 %	18 %	38 %	38 %
10 %	27 %	36 %	10 %	48 %	48 %
0-5 %	43 %	34 %	0-5 %	14 %	14 %

Source : Ministère de la Coopération Economique et du Commerce : Les effets du secteur de l'agriculture après l'adhésion de l'Albanie à l'OMC, Tirana, 06/2000.

- Les tarifs du niveau 0 à 5 % concernent les matières premières, les graines, les plants, le matériel biologique, les animaux de race pure, l'alimentation animale, le blé, les tracteurs, les machines agricoles, etc. Il s'agit de tarifs qui pourraient être systématiquement baissés à zéro, immédiatement après l'entrée en vigueur de l'accord d'associations ;
- Les tarifs de 10 % concernent des productions qui ne ont pas concurrentes des produits locaux, comme le thé, le café, le chocolat, les différentes épices, les résines, etc. Ils devraient également être ramenés à zéro dans un avenir proche.
- En conformité avec les engagements OMC, certaines marchandises et productions font l'objet d'initiatives sectorielles, comme le poisson, les graines oléagineuses, dont les tarifs doivent être ramenés à zéro en 2002, la bière - tarif zéro en 2005, les boissons alcoolisées fortes - tarifs zéro en 2007, etc.
- Les marchandises et les productions qui ne sont pas produites en grande quantité, mais dont la production devrait être stimulée dans le pays, comme : les sous-produits animaux, le lait en poudre, les conserves de légumes secs, les conserves de fruits, les différentes sortes de fromages, etc. devraient voir leurs tarifs baisser de 30 % dans les dix prochaines années, la réduction ne commençant que dans cinq dernières années de la période.

- ❑ Les produits taxés à 18 % sont ceux qui ont une importance considérable dans la production nationale : le raisin, le miel, les légumes, les fromages, les olives, les melons, le tabac, etc., et qui constituent la base de la consommation et les potentiels principaux d'exportation. Une prévision de baisse 40 % de ces tarifs est prévue seulement après une période de 10/12 ans.

2. Le commerce extérieur

En ce qui concerne les exportations, il faut noter que l'Union européenne a accordé à l'Albanie un nouveau régime préférentiel sans barrière tarifaire selon les conditions suivantes :

- ❑ Produits sans restriction de quantité "*pllaq*" (cassoulet) ;
- ❑ Produits avec restriction de quantité : tomates fraîches pendant la période du 20 mai au 30 juin, 300 tonnes ; poireaux et d'autres légumes frais ou congelés pendant les périodes du 1 janvier au 15 mars, 100 tonnes et du 1 novembre au 31 décembre, 200 tonnes, etc.

Ces concessions sont donc faibles, si on les compare avec celles accordées aux autres PTM (pays tiers méditerranéens) qui sont les principaux concurrents de l'Albanie sur ces créneaux (Turquie, Israël, Maghreb, Chypre etc.). Ils devraient cependant permettre quelques opportunités pour des entreprises principalement dédiées à l'exportation.

Les origines et destination des échanges de produits agricoles et alimentaire montrent clairement la primauté de l'Union européenne comme partenaire commercial . En effet, 75 % des produits albanais sont exportés dans les pays de l'UE : Italie, 27 %, Grèce 23 %, Allemagne 21 %. Les importations en provenance de l'UE représentent 73 % du total dont : Grèce, 37 %, l'Italie, 24 %, France, 4 % et l'Allemagne, 3,4 %. La balance est, comme nous l'avons déjà souligné, déficitaire dans des proportions de 1 à 8 en faveur des importations (Tableau 12).

Les exportations concernent essentiellement des produits agricoles (surtout les légumes) et les produits de l'industrie alimentaire : poisson, tabac, huile végétale, etc. Pour les produits de l'élevage, l'Albanie a de très grandes difficultés étant donné qu'elle figure encore sur la liste des pays contaminés par la fièvre aphteuse. Les perspectives d'augmentation des exportations sont plausibles pour autant que s'améliorent les quantités et la qualité, la standardisation des produits selon les normes européennes, l'organisation des marchés, les investissements et que soient levés un certain nombre de problèmes douaniers .

Notons que les exportations de plantes aromatiques et médicinales (par cueillette) ne sont pas spécifiées, ni incluses dans ces statistiques alors qu'elles représentent une part très importante des exportations.

Les produits de l'industrie alimentaire et les fruits et légumes frais occupent une place importante des importations. Pour ce qui concerne les céréales, l'Albanie s'est installée dans une situation de déficit, en dépit du fait qu'elles représentent encore 43 % des productions des exploitations agricoles. Malgré une certaine reprise de la production, les importations céréalières atteignent 200 000 à 500 000 tonnes par an. Selon les données du Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture pour la période de juillet 1999 à juin 2000, on enregistre l'importation de 480 000 tonnes de céréales, dont 373 000 tonnes de blé, 81 000 tonnes de maïs, 17 000 tonnes de riz et 10 000 tonnes d'autres céréales. Cette situation ne devrait guère changer au cours des années à venir, surtout si les secteurs de transformation restent au niveau insuffisant qu'ils connaissent maintenant.

Notons que pendant l'année 1999 (celle de la crise de Kosovo) il y a eu une petite augmentation de la sécurité alimentaire à cause de l'aide internationale et d'une série de programmes pour les réfugiés qui ont aidé à la consolidation du secteur privé national. Ainsi, les prix des produits de base pour l'alimentation ont baissé considérablement.

Figure 7. Evolution du bilan commercial des produits agroalimentaires (en millions d'US\$)

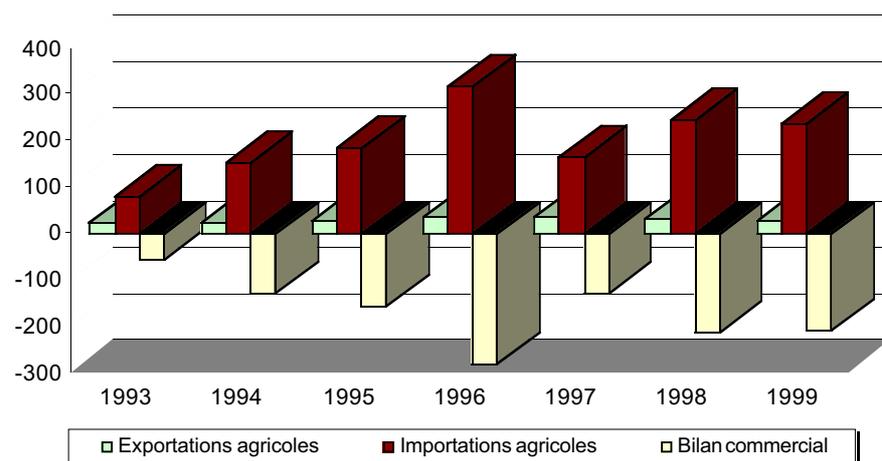


Tableau 12. Importations et exportations selon les secteurs (en milliers leks)

	Exportations			Importations		
	1997	1998	1999	1997	1998	1999
Agriculture	2 312 778	2 411 208	1 639 694	6 150 740	9 437 549	7 804 926
Elevage	18869	5678	8783	2 652 239	3 769 182	4 014 509
Agro-industrie	1365 783	1 938 630	1 825 035	19 008 987	23 269 069	21 006 444
Aquaculture	2894 23	591 507	403 745	309 938	603 152	5 338 226
Total	4 252 699	4 947 023	3 877 257	28 309 735	37 101 799	33 215 102

Figure 8. Evolution des exportations selon les secteurs (en milliers leks)

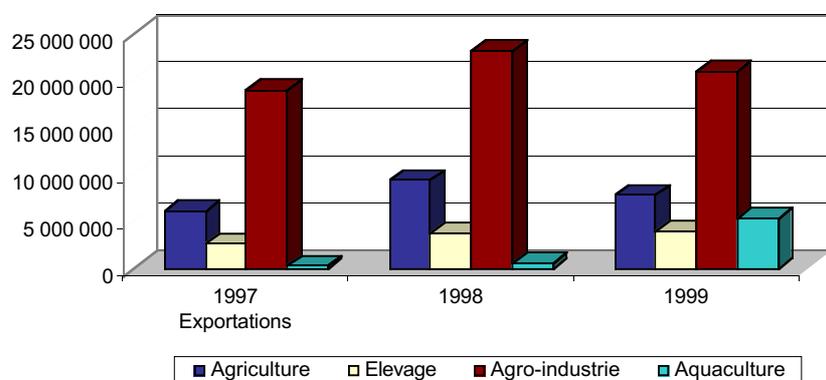
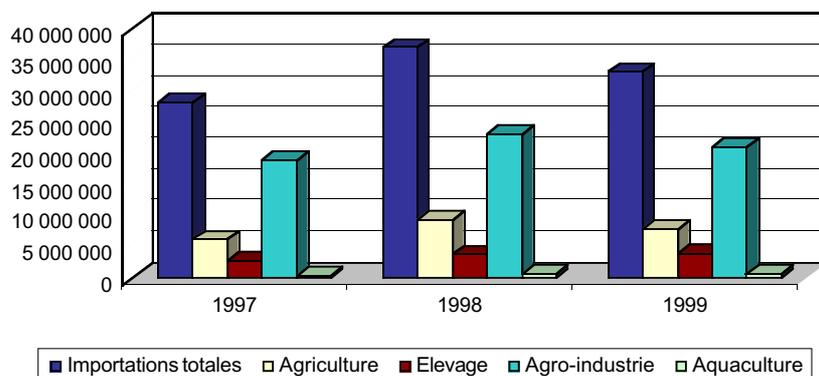


Figure 9. Evolution des importations selon les secteurs



Source : INSTAT, statistiques, 2000.

Conclusion : enjeux de développement de l'agriculture et du monde rural

Pour conclure cet article introductif, les enjeux fondamentaux de l'agriculture albanaise aujourd'hui nous semblent soulever les points suivants :

Le premier peut être résumé sous la forme d'un "paradoxe" lié aux contraintes nationales et internationales qui enserrent le secteur. En effet, comme nous l'avons souligné il constitue un secteur à bien des égards fondamental de l'économie nationale aujourd'hui. Pourtant, le faciès agraire (et notamment la petite taille et le morcellement des exploitations), l'isolement d'un nombre important d'exploitations des voies de communication efficaces, rend la modernisation de cet espace rural difficile.

Ainsi, le gouvernement se trouve confronté à un dilemme qui consiste à améliorer la situation (infrastructure, services, communications) de ces micro-exploitations, sans pour autant consolider définitivement un système qui n'est pas viable sur le moyen et le long terme.

D'autre part les priorités budgétaires ont toutes les chances de détourner les fonds publics vers d'autres secteurs que celui de l'agriculture. Aujourd'hui par exemple, il semble beaucoup plus vital pour l'économie nationale de mettre en place entre les grandes villes et vers les pays limitrophes un système de communication routier efficace (ce qui n'est toujours pas le cas, rappelons-le) plutôt que de se livrer à des désenclavements des régions montagneuses ou collinaires éloignées. Il en va de même pour les dépenses de structure : un plan d'aménagement urbain est absolument indispensable, certaines villes (Fier, Lushna etc.) ont des voiries dans un état déplorable, les écoles, la santé, les services publics en général constituent à la fois un objet de modernisation nécessaire et une charge en terme de fonctionnaires publics dont on voit mal comment l'Etat pourrait se débarrasser, pour autant d'ailleurs que cela soit souhaitable.

Le monde rural ne bénéficiera donc pas, sauf aide internationale massive et peu probable, des moyens suffisants permettant de mettre à niveau un nombre important d'exploitations agricoles.

Il est donc probable que la différenciation (dualisme) décrite par Skrelli-Dunkel-Biba dans cette première partie soit une tendance de moyen terme et que la politique agricole doivent prendre acte de ce double secteur : l'un bénéficiaire d'une politique plutôt sociale et de mesures d'accompagnement spécifiques ; l'autre nécessitant une intervention et une clarification plus ferme de son cadre de fonctionnement de la part de l'Etat afin de faire émerger un secteur marchand d'une certaine importance (d'ailleurs lui-même probablement assez diversifié, avec des entreprises plus ou moins spécialisées). Dans cette perspective, il est probable que, plus qu'un "dualisme" on assistera à une sorte de multipolarité des tendances d'évolution des exploitations agricoles, correspondant aux opportunités à la fois agro-écologiques et géographiques des zones de production, combiné avec des formes de pluriactivités plus complexes encore que celles qui ont eu lieu dans les pays européens au cours des dernières décennies.

Pour ce qui concerne la géographie de la production, la tendance à la disparition quasi-complète de l'agriculture de montagne paraît inéluctable. L'espace montagnard sera cependant occupé par les "derniers restant" et des activités nouvelles – élevage, exploitations forestières, réserves et exploitation de la biodiversité, tourisme et chasse, parcs naturels – ne doivent pas être minimisées. Dans les zones collinaires, les évolutions risquent de diverger en fonction de la proximité de centres urbains (même moyens) et/ou de plaines productives. Les activités arboricoles (notamment l'olivier), viticoles ou d'élevages semi-intensifs peuvent trouver des perspectives intéressantes. Dans les zones collinaires éloignées (comme dans le nord du pays ou dans le massif central) ou soumises à des pressions d'immigration importante (comme dans le sud du pays vers la frontière grecque), ces possibilités seront réduites et les abandons de terres risquent d'être plus importants. Le type d'exploitations restantes est encore une énigme car ces tendances ne seront, sans doute, perceptibles que dans la décennie à venir. L'axe Tirana-Durres, la plaine côtière adriatique et quelques vallées (de type

Permet) ou plaines perchées (comme Korça) pourrait s'adjoindre à cet ensemble spatial pour former le gros des exploitations agricoles marchandes ou semi-marchandes.

L'évolution du secteur agro-industriel aura aussi une influence certaine sur les proportions d'exploitations agricoles pouvant accéder à des stades marchands et semi-marchands. Pour l'instant, deux tendances se dessinent, d'une part la création de grandes ou moyennes entreprises avec des niveaux d'investissement notables, qui fonctionnent souvent sur la base de produits importés (ce peut être le cas des usines de production de poulet, des huileries, voire de certaines caves viticoles). La libéralisation du commerce extérieur et la croissance de la demande interne, ainsi que la disponibilité en capitaux nationaux, peuvent permettre à ces entreprises de faire des projets viables sur la base des bas prix mondiaux d'un certain nombre de matières premières agricoles et de circuits de commercialisation vers les villes qui se mettent en place de manière efficace. En revanche les taux de protection pratiqués et prévus dans les engagements internationaux du pays rendront sans doute difficile la relance de la production nationale pour fournir ces entreprises – on peut particulièrement penser aux oléagineux et au sucre. D'autre part, l'autre volet de ces agro-industries sont les petits ateliers de transformation (sur lesquels nous sommes particulièrement en train de travailler) et qui concerne principalement : le vin et les alcools locaux, l'huile d'olive et les produits laitiers. Les avantages de ce secteur tiennent essentiellement à la motivation des agriculteurs et des petits (ou moyens) entrepreneurs engagés dans ce secteur, et aussi à la préférence, sensible, des consommateurs albanais pour des produits nationaux ou des produits de terroirs. En revanche, les facteurs limitants de cette expansion tiennent au faible niveau de compétence technique dont dispose la majorité des producteurs, un accès au crédit insuffisant et, surtout, le fait que ce type d'entreprise doit organiser par lui-même à la fois un système de collecte auprès des petits exploitants et également un système de distribution dans un réseau de magasins et de marchés assez éclaté. Il fait peu de doute que l'essor de ces PME agro-industrielles sera un facteur important pour le passage d'un nombre substantiel de micro-exploitations (éventuellement élargies par achats et locations de terres) vers une production marchande et un système de production/commercialisation des produits locaux albanais.

Notons que l'activité d'élevage (viandes et sous produits) jouera dans ce dispositif – soit par la constitution de grands troupeaux dans les espaces désertifiés, soit par la création de modèles intensifs ou semi-intensifs dans les plaines et les zones collinaires proche des centres de consommation ou de transformateurs, un rôle particulièrement important. Le phénomène d'accroissement spontané des activités d'élevage dans la phase de transition est un bon indice de cette question.

Une conclusion générale s'impose donc : celle de distinguer d'une part, une politique d'aménagement rurale et des zones naturelles ⁴ (avec un fort accent qui doit être mis sur la protection du couvert forestier et de la biodiversité qui est une des richesses du pays) et qui devrait aussi englober l'urbanisation des villes petites et moyennes des zones rurales. Et d'autre part, une politique strictement agricole, agro-industrielle et alimentaire. Les principaux points de cette politique ont déjà été traités ci-dessus. Il faut cependant souligner, si le diagnostic présenté dans ce numéro est juste, que ce sont les petits et moyens producteurs qui doivent bénéficier des principaux soutiens – à la fois en terme de crédits, de technologies adaptées, de vulgarisation et d'information sur les marchés. On peut en effet supposer que le secteur agro-industriel et les quelques grandes exploitations agricoles du pays sont eux-mêmes en mesure d'accéder à ces inputs institutionnels. En revanche, le secteur des petits et moyens producteurs aura plus de difficultés, d'autant que des formes de regroupement (association de producteurs ou de transformateurs, création de labels locaux, etc.) exigent un travail de coordination que le régime communiste et l'individualisme post-collectiviste rendent souvent plus complexes à réaliser que dans les autres pays européens.

Notes

1. Ces chiffres doivent cependant être pris avec précaution : un biais statistique est introduit du fait que les zones classées comme rurales ou urbaines, et les activités qui y sont pratiquées, n'ont guère évoluées en dépit des importants changements advenus au cours des dix dernières années.

2. Il existe de fortes discussions et polémiques sur les chiffres de l'année 2000 en raison des changements de méthode de calcul d'un certain nombre d'indicateurs. Nous avons donc préféré ne pas les citer, pour éviter des commentaires sur des chiffres incertains.
3. Encore aujourd'hui sont considérées comme urbaines des communes comme Kopliku, Klosi, Miloti, Mamurrasi Kamza, Roskoveci, Leskoviku, etc., bien que leur unique activité économique soit agricole. Il en est de même pour quelques anciennes villes minières comme Krraba, Valiasi, Spaçi, Repsi, Kurbneshi, Prrenjasi, etc., alors qu'elles ont perdu, pendant la dernière décennie, la quasi-totalité de leurs activités secondaires et la majorité de leurs habitants. Il apparaît que, jusqu'à maintenant, les forces politiques et les gouvernements albanais ont été plus intéressés à s'assurer du soutien électoral de la population que de stimuler et de financer des études scientifiques sur l'identification et la différenciation des espaces ruraux et urbains. On constate, à regret, que la nouvelle division administrative de 1993 a rendu la situation encore plus complexe. A titre d'exemple, une commune comme celle de Divjaka, en réalité dépourvue de toutes caractéristiques urbaines, a été considérée comme un centre "urbain".
4. Selon la nouvelle organisation administrative, l'Albanie est divisée en 12 préfectures, 36 districts, 43 mairies et 315 communes. Chaque préfecture se compose, en moyenne, de 3 districts ; chaque district se compose d'une ou de deux mairies correspondant à des villes principales et à une moyenne de 8 à 9 communes, chacune d'elles comprenant de 9 à 10 villages.

Références

Ce travail s'inspire essentiellement des travaux déjà menés dans le réseau IAM.M (voir partie III) et plus généralement sur l'ensemble des communications présentées dans ce volume, où sont par ailleurs cités les principales références publiées sur la question agricole albanaise, dont nous nous sommes servis et que nous ne reprenons pas dans cette contribution.

